

Comment réussir l'élevage des génisses



Pour réussir l'élevage des génisses, il est conseillé de :

- Définir le meilleur moment pour trier ses génisses
- Faire vêler les génisses entre 32 et 36 mois
- Choisir des périodes de vêlages
- Adapter les rythmes de croissance pour atteindre un poids et un développement suffisant lors de la mise à la reproduction
- Concentrer les rations post sevrage
- Alimenter les primipares de manière spécifique



➤ Définir le meilleur moment pour trier les génisses

Le tri des femelles destinées au renouvellement peut avoir lieu à différents moments de la vie de l'animal. Les broutardes sans avenir tant pour la reproduction que pour l'engraissement doivent être commercialisées le plus tôt possible. A l'inverse, élever et faire vêler 100 % des femelles nées sur l'exploitation comporte de nombreux risques.

Avantages et limites des différentes périodes de tri des génisses

Période	Produit vendu	Avantages	Limites
Au sevrage	Broutarde	Libère de la place	Risque d'éliminer des bonnes génisses notamment de type «Tardif»
		Entrée de trésorerie	Prix actuel des broutardes peu encourageant
À la mise à la reproduction	Génisse grasse 36 mois	Prise de recul : les femelles tardives ont le temps de s'exprimer	Coût de l'élevage
		Bonne valorisation par la filière locale	Place disponible dans les bâtiments
Après le premier vêlage	Jeunes vaches de boucherie	La vache « rembourse » sa présence par le veau	Maintien en permanence d'un « noyau » de vache à éliminer
		Poids carcasse plus élevé	Beaucoup de premiers vêlages : stress et travail sont accrus

Faire vèler les génisses entre 32 et 36 mois

Cet âge est compatible avec tous les types de conduite et 90 % des animaux atteignent le poids adultes entre le premier et le second vêlage.

Il est très bien adapté aux élevages disposant d'une période de vêlages groupés. Dans ce cas, les génisses doivent être mises à la reproduction en début de période.

L'objectif est de minimiser le nombre de premiers vêlages au delà de 36 mois et ainsi d'améliorer l'efficacité économique.

Perte de revenu en fonction de l'âge au premier vêlage (en euros)

Taille du troupeau	Age au premier vêlage (mois)					
	36	38	40	42	44	46
1 génisse	100	200	300	400	500	600
3 génisses	300	600	900	1200	1500	1800
6 génisses	600	1200	1800	2400	3000	3600
9 génisses	900	1800	2700	3600	4500	5400
12 génisses	1200	2400	3600	4800	6000	7200
...génisses						

Source : Chambre d'Agriculture des Landes

En fonction des périodes de vêlages choisies et de l'étalement des naissances, il est nécessaire de constituer des lots de génisses dès le sevrage et de repérer sur le support de votre choix (informatique, carnet d'élevage...) les « dates objectifs » de mise à la reproduction. Ces repères constituent des alertes afin de maîtriser le déroulement général de la reproduction.

Choisir les périodes de vêlages

Le choix de la période de vêlage conditionne en partie l'âge au premier vêlage. Définir avec précision (date de début et date de fin) la période de vêlage, facilite le suivi de la reproduction, la constitution de lots homogènes et simplifie l'organisation du travail. Une durée de 3 mois par période paraît raisonnable.

Le vêlage d'automne (août à octobre), est exigeant au niveau de l'alimentation hivernale des mères ; il facilite l'utilisation de l'insémination, réduit les risques de pertes de veaux, et permet un sevrage des veaux avant la sécheresse estivale.

Le vêlage de printemps (février à avril) est moins exigeant au niveau de l'alimentation hivernale des vaches. Les risques de pertes de veaux sont plus élevés. Les veaux sont en général plus lourds à 210 jours. Une offre d'herbe abondante au cours du pâturage de printemps favorise l'obtention de bonnes performances de reproduction.

Le vêlage d'hiver (novembre à janvier) cumule les risques de pertes de veaux et de non maîtrise des intervalles entre vêlages.

Adapter les rythmes de croissance

Ceci permet d'atteindre un poids et un développement suffisant pour la mise à la reproduction.

Pour une race donnée, la puberté (définie comme l'âge d'apparition des premières chaleurs) intervient à développement squelettique et pondéral constant dès lors que l'animal a atteint 60 % du poids adulte. Cela limite la possibilité du vêlage à deux ans.

Un poids suffisant à la saillie (65 à 70 % du poids adulte) est souhaitable pour une première lactation satisfaisante et une bonne longévité des vaches. Sinon, la production est compromise.

Pour les génisses en état médiocre, la fertilité est améliorée par la pratique du « flushing » : c'est à dire par l'apport d'un complément énergétique de 2 unités fourragères lait (UFL) pendant 6 semaines, dès la 3ème semaine avant la mise à la reproduction.

Estimation du poids adulte

Les vaches atteignent le poids adulte, c'est à dire le poids après vêlage, vers 6 – 7 ans. Il n'est pas mesuré dans les élevages mais il est possible de l'estimer en fonction du poids carcasse.

Poids adulte (kg vif)	Poids de carcasse (kg)						
	450	475	500	525	550	575	600
	650-690	680 à 720	720 à 750	750 à 780	780 à 820	820 à 850	850 à 900

Source : Chambre d'Agriculture et Landes

Principaux repères de poids intermédiaires à atteindre

L'objectif final de poids adulte (kg)	Poids intermédiaires				
	210 jours	1 an	18 mois	Reproduction à 23 mois	Après vêlage
650	230	330	410	490	590
700	250	350	440	520	630
750	270	360	470	650	680
800	280	400	500	600	720
850	300	430	530	640	770
900	310	450	560	670	800
Poids adulte	35 %	50 %	63 %	75 %	90 %

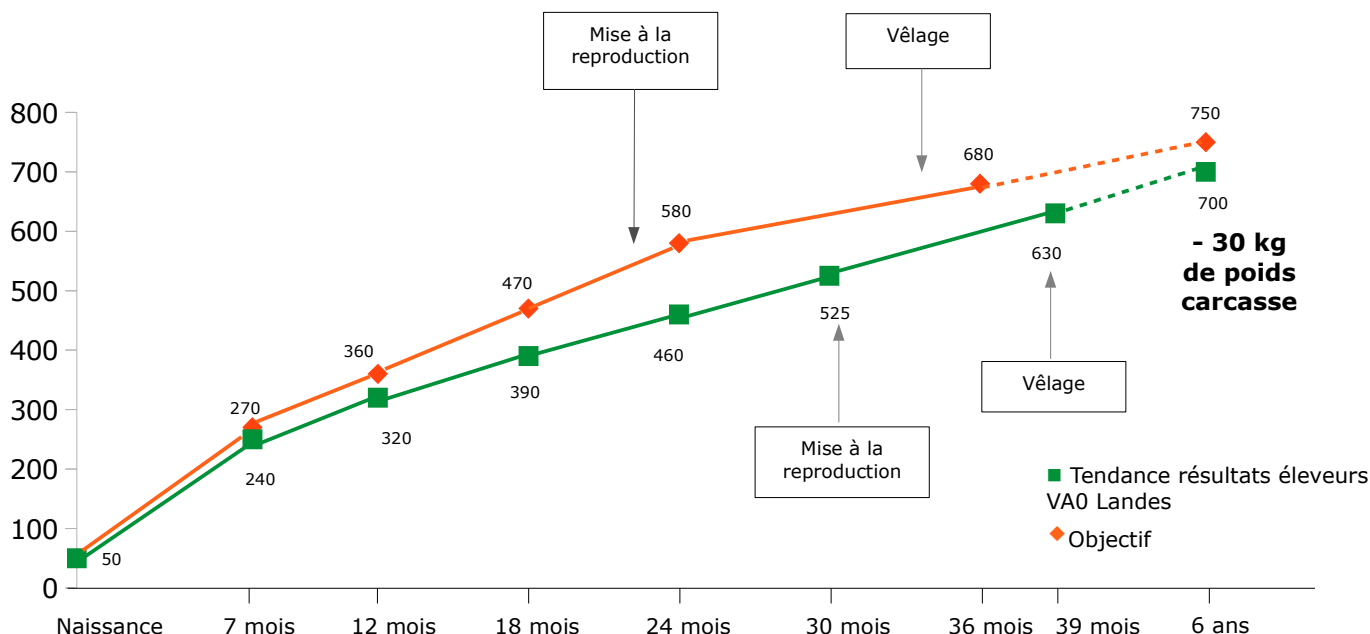
Source : Bovin Croissance



Concentrer les rations post-sevrage

Tout retard de croissance et de développement après le sevrage est difficilement rattrapable. Les femelles lourdes et développées au sevrage produisent des carcasses plus lourdes lors de la réforme.

Poids de carcasses selon deux itinéraires techniques



Les niveaux de croissance demandés sont atteignables par la majorité des éleveurs à condition de concentrer suffisamment les rations dans le jeune âge.

Besoins comparés des adultes et des génisses

	Capacité d'ingestion exprimée en Unité d'Encombrement Bovin (UEB)	Besoin en énergie exprimée en Unité Fourragère Lait (UFL)	Concentration Energétique (UFL/UE)	Besoin en protéine exprimé en Protéine Digestible Intestinale (PDI)	Concentration Azotée (PDI/UE)
Vaches 750 kg	14,3	10,1	0,71	950	0,66
Génisses 400 kg	6,5	6,1	0,94	770	0,88

Source : Bovin Croissance Landes

En race Limousine et bien plus encore pour les Blondes d'Aquitaine, les jeunes génisses de moins de 15 mois disposent d'une capacité d'ingestion réduite alors que dans le même temps leurs besoins sont significatifs pour réaliser des croissances conformes à l'atteinte des objectifs d'âge au premier vêlage.

Exemple de rations pour les jeunes génisses

Préconisations calculées à partir de la récolte 2011 de foin d'excellente qualité (exprimé en kg brut/tête/jour)

Génisses de 275 kg

	Ration avec foin	Ration avec maïs ensilage
Ensilage de maïs	/	3,0
Foin	4,4	3,2
Maïs grain	2,0	1,5
Tourteaux de soja	0,1	0,3
Aliment Minéral Vitaminé (A.M.V)	0,08	0,08

Source : Bovin Croissance Landes

Génisses de 400 kg

	Ration avec foin	Ration avec maïs ensilage
Ensilage de maïs	/	4,5
Foin	6,5	4,5
Maïs grain	2,0	1,3
Tourteaux de soja	/	0,2
Aliment Minéral Vitaminé (A.M.V)	0,15	0,15
Stock de foin nécessaire*	38	28

Source : Bovin Croissance Landes

Génisses de 500 kg

	Ration avec foin	Ration avec maïs ensilage
Ensilage de maïs	/	6,5
Foin	8,0	5,5
Maïs grain	2,0	1,3
Tourteaux de soja	/	0,2
Aliment Minéral Vitaminé (A.M.V)	0,18	0,18
Stock de foin nécessaire*	50	34

Source : Bovin Croissance Landes

Génisses de 600 kg

	Ration avec foin	Ration avec maïs ensilage
Ensilage de maïs	/	8,5
Foin	9,6	6,5
Maïs grain	2,0	1,2
Tourteaux de soja	/	0,4
Aliment Minéral Vitaminé (A.M.V)	0,19	0,19
Stock de foin nécessaire*	58	38

Source : Bovin Croissance Landes

*estimation du nombre de boules de foin de 300 kg pour 10 génisses et pour 6 mois

L'utilisation d'ensilage de maïs est une sécurité en matière de stock alimentaire. Le bon foin est à préférer, surtout pour les plus jeunes car il favorise la rumination, le développement de la panse tout en réduisant les achats de concentrés.

Alimenter les primipares de manière spécifique

Les primipares doivent, autant que possible être séparées des multipares. Elles disposeront d'une alimentation spécifique pour favoriser leur retour en chaleur. Une sous alimentation des primipares se traduit par une baisse sensible de la production laitière et de la croissance des veaux, et par une augmentation de l'intervalle vêlage-saillie fécondante.

Les primipares ne doivent pas être sous alimentées car elles n'ont pas achevé leur croissance et ont une capacité d'ingestion plus faible d'environ 20 %. Elles sont en règle générale moins en état que les multipares et vêlent souvent avant les adultes.

Il en est de même pour les vaches au second vêlage mal développées.

Dans la pratique cela conduit souvent à apporter 1,5 UFL de concentré supplémentaire aux primipares.